

uog01forfaitHeureAAAA	96	uog06Membre	uog07userName	uog08MembreDroit	uog09MembreDroitHHmm
uog02forfaitPrixAAAA	2600.00	ASRO	asro		
uog03forfaitTarifHH	27.10	CGAS	cgas	12	12:00:00
uog04HHmm	01:00:00	KM 207 Guatemala-Suisse	km207	4	04:00:00
uog05HHnormal	18:00:00	MBK	mbk	4	04:00:00
		OASI	oasi	4	04:00:00
		SEV-regional	sevREG	8	08:00:00
		SEV-TPG	sevTPG	16	16:00:00
		SEV-TPG retraités	sevVPT	4	04:00:00
		SSP	ssp-SE	32	32:00:00
		syndicom	syndicom	12	12:00:00
				96	

2023-10-29b330a_forfait_pour José 2022 récapitulatif_6

2023-10-29b330a_forfait_pour José 2022 récapitulatif

kclt__userName	B_repondant	C_jour	D_date	E_horaire1debut	E_horaire2fin	F_NombreHH	G_coeficient150	G_coeficient300	H_decompte	H_decompteAAAA	I_ExcesHH	I_ExcesMontant
cgas	Anne Michel	Samedi	29/01/2022	08:00	17:00	09:00			09:00:00	37:45:00	25:45:00	697.85
ssp-SE	Jamshid Pouranpir	Jeudi	24/02/2022	18:00	21:00	03:00			03:00:00	58:30:00	26:30:00	718.15
syndicom	Michel Guillot	Samedi	01/10/2022	13:00	19:00	06:00			06:00:00	48:00:00	36:00:00	975.60
km207	Béatrice Junod	Mardi	29/11/2022	18:00	22:00	04:00			04:00:00	04:00:00		0.00
sevTPG	Valérie Solano	Jeudi	13/01/2022	13:00	16:00	03:00	04:30:00		04:30:00	11:30:00		0.00
sevVPT	Marc-Henry Brelaz	Mercredi	23/03/2022	14:00	17:00	03:00	04:30:00		04:30:00	04:30:00	00:30:00	13.55

F_NombreHH_sta28:00:0009:00:00164:15:002405.15

Pour usage normal de 18h à 22h ou les samedi ou dimanche, on décompte une heure pour une heure (100%) à ce tarif et moyennant réservation préalable de 15 jours. CGAS / USCG disposent notamment de 16h sur un samedi ou un dimanche; SEV-TPG + SEV-VPT retraités + SEV-Regional + syndicom disposent chacun de 8h; le SSP-VPOD dispose de 16 h pour des journées syndicales (du lundi au vendredi); OASI + km207 + MBK disposent chacun de 4h.

Pour usage avant 18h en semaine et au-delà des préalables susmentionnés: de 3h à 4h d'occupation, on décompte cette dernière avec un coefficient de 150% + dès 4h d'occupation avec un coefficient de 300%

Pour usage normal de 18h à 22h ou les samedi ou dimanche, on décompte une heure pour une heure (100%) à ce tarif et moyennant réservation préalable de 15 jours. Une cellule louée à ASRO donne droit à 8h de réservation de salles à l’UOG, et l’usage d’une demi cellule donne droit à 4h. Ainsi le SSP-VPOD dispose de 36h dont 16 pour des journées syndicales (du lundi au vendredi), CGAS / USCG disposent de 12h ; syndicom dispose de 12h, SEV-TPG dispose de 16h et SEV-Regional de 8h, SEV-VPT retraités + OASI + km207 + MBK disposent chacun de 4h.

Pour usage avant 18h en semaine et au-delà des préalables susmentionnés, on décompte les 4e premières heures d’occupation avec un coefficient de 150%, dès la 5e h d'occupation et jusqu’à concurrence de 18h on décompte avec un coefficient de 300%.

NOTES de l’administrateur : CGAS a renoncé à la location de la cellule K; depuis 2022, le loyer de celle-ci est assuré conjointement par SEV-VPT retraités et par syndicom

NOTES du développeur : modification du 2e alinéa <Pour usage avant 18h> de façon à supprimer toute équivoque